



CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Chaudières à 1 euro : ça pousse fort

À la suite du coup de pouce "chauffage" lancé par le ministère, de nombreux acteurs s'engouffrent dans ce marché des chaudières à 1 euro... ou gratuites.

En ce début d'année, en plus de nouveaux programmes, le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) a donné un coup de pouce au dispositif des CEE (voir *Énergie Plus* n°621). Ce système permet de bonifier certaines actions, en particulier auprès des ménages les plus modestes. Les deux coups de pouce de 2019 s'étendent jusqu'à fin 2020 et concernent l'isolation (comble, toiture, plancher bas) et le chauffage. Sur ce dernier point, il s'agit de massifier le remplacement de chaudières individuelles anciennes alimentées en énergies fossiles (fioul, gaz) par des chaudières gaz à très haute performance ou par des solutions alternatives : chaudière biomasse, pompe à chaleur (PAC) air/eau ou eau/eau, système solaire combiné, pompe à chaleur hybride. Dans le cas d'une chaudière collective, il est possible de valoriser le raccordement à un réseau de chaleur majoritairement alimenté en EnR&R. Les équipements de chauffage au charbon, eux, peuvent être remplacés par un appareil de chauffage au bois très performant. Vu les prix élevés des CEE actuellement et la bonification accordée par le coup de pouce, le coût des équipements et de la pose se réduit à 1 euro pour les ménages très modestes et souvent autour de 250 euros pour les ménages modestes, une fois ajoutées les aides comme celle de l'Anah ou le crédit d'impôts.

Déploiement régional

Plus d'une vingtaine d'acteurs ont signé les chartes du MTES relatives à ces coups de pouce⁽¹⁾ et proposent des offres sur tout ou partie des technologies éligibles. Certains le font via une filiale, comme Engie avec Teksial. Certains proposent des "packages" incluant l'entretien de la chaudière, comme Butagaz. Bien entendu, les énergéticiens poussent plutôt vers les solutions de "leur"



➤ GeoPLC a lancé son offre de chaudières Hellio avec HS France dans l'Est de la France, où le fioul domestique est très répandu.

énergie historique. Ainsi, EDF a contracté un partenariat avec Chaffoteaux pour le déploiement de ses PAC Arianext 90 et 110. Effy, via son Pacte Énergie Solidarité, a lancé différentes offres avec un focus particulier sur la PAC également. Il revendique déjà plus de 25 000 demandes et doit étoffer son réseau d'installateurs pour y répondre. Dans cette pléthore d'offres, GeoPLC revendique un positionnement original. Sous sa nouvelle marque Hellio⁽²⁾ la société regroupe ses différentes offres, dont celle de "MaChaudièreGratuite.fr" avec pour caractéristique de proposer principalement des chaudières biomasse en remplacement des chaudières fioul et ce pour tous les particuliers. Même s'il est possible d'opter pour une chaudière gaz performante, « nous avons préféré mettre l'accent sur la biomasse car la technologie est très adaptée aux maisons précédemment chauffées au fioul (il n'y pas besoin de changer les radiateurs) et, contrairement aux PAC, on n'amplifie pas le phénomène de pointe électrique l'hiver », précise Hugues Sartre, porte-parole de GeoPLC. La zone géographique de démarrage se situe dans l'Est de la France, à la fois parce que la région compte beaucoup de ménages au fioul et que le fabricant de la chaudière à granulés partenaire de Hellio est HS France,



basé à Bischoffheim en Alsace. C'est aussi HS France qui assure le contrôle qualité des installations avant leur mise en service. Les installateurs sont en partie des professionnels de cette région déjà partenaires de GeoPLC, qui ont été formés QualiBois et qualifiés RGE. Mille sont en cours de recrutement. « Nous montons progressivement en puissance pour nous déployer dans d'autres régions avec un fort gisement fioul, comme la Bretagne, indique Hugues Sartre. Mais nous voulons éviter les effets d'annonces qui vont créer de l'insatisfaction chez les clients si on ne peut pas répondre à leur demande. Toute l'activité 2019 sur ce créneau est sécurisée du côté de la valorisation des CEE, ce qui nous permet de proposer la gratuité de l'équipement et de la pose pour la moitié des Français (modestes et très modestes). Pour continuer, il faut que l'État maintienne les conditions de cette réussite. »

Comme d'autres, GeoPLC a néanmoins anticipé la gestion de la "redescente" des prix des CEE avec ses partenaires, mais a tout de même espoir que ce principe d'actions gratuites dure trois ou quatre ans. ●

Stéphane Signoret

(1) Voir la liste sur www.ecologie-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-energie-2019-2020

(2) Voir www.hellio.eco